



Salaire de base pour augmentation prévue sur ct

Par **julienduprat**, le **16/10/2008** à **23:26**

Bonjour,

1) date : septembre 2007 :

- Mon contrat de travail prévoit une augmentation de + 3000€ brut si Obtention de concours dans l'année d'embauche.

dans le texte : "A l'obtention de ces 7 certifications dans un délai d'une année, la rémunération annuelle brute de Monsieur Julien Duprat sera augmentée de 3 000 €."

- Salaire précisé sur le contrat de travail : 21K€.

2) date janvier 2008 :

- Mon employeur m'indique que mon salaire (21K€) est inférieur au salaire minimal de la Syntec.

-> augmentation de 21 à 23K€ à partir de Janvier 2008 + regul du mois de novembre et décembre 2007.

3) Obtention des 7 certifications le 12 septembre 2008.

Salaire de Septembre 2008 =

- 1 au 12 base de 23K€ (avant passage 7eme certif)

- 13 au 30 base de 26 K€. (apres obtention)

(salaire Aout 2008 23000€ + 3000€) => 26000€ soit 26 K€.

Septembre payé : 1/3 base de 23K€ => 2/3 base de 26K€.

4) Mois octobre 2008 ma comptable viens me voir en me disant qu'elle s'est trompée sur la base de calcul de mon salaire de septembre suite à l'obtention des certifications.

- Réalisé : $23 + 3 \Rightarrow 26$ K€

- Elle me dit qu'elle aurait du faire : salaire précisé sur le contrat $21\text{K€} + 3\text{K€} \Rightarrow 24$ K€.

Conséquences

1) salaire d'Aout : base de 23K€

2) salaire septembre : du 1 au 12 base de 23K€ et du 13 au 30 base de 26K€

3) salaire d'octobre : base de 24K€ (Salaire Contrat de travail 21K€) + 3000€ des certifications.

Questions :

1) Dans le contrat de travail, le salaire de base pris en compte pour l'augmentation des certifications n'est pas clair ? cf ligne 3.

2) Au mois septembre, mon salaire à été calculé sur une base de 26K€ du 13 au 30 septembre.

- Est il possible que le mois suivant (octobre) la base soit inférieure ? 26K€ à 24K€ ?

Remarque : actuellement l'augmentation réelle suite à l'obtention des certifications est de 1000€ : 1000€ et non pas 3000€

Calcul : base de d'aout $\Rightarrow 23000$

base de septembre $\Rightarrow 26$ (2/3 du mois)

base d'octobre $\Rightarrow 24$ K€

Soit une augmentation réelle de 1000€ brut au lieu des 3000 annoncés sur mon contrat de travail ?

Pouvez vous m'éclaircir sur le sujet ?

Merci beaucoup à vous.